

**SEJOURS D'ETE 2014 - TARIFICATION**

Madame Laurence CLAISSE, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil municipal que, comme chaque année, la ville propose d'organiser des séjours d'été pour les jeunes de 4/17 ans.

Depuis l'an passé, le programme permet d'étendre l'accès aux différentes tranches d'âge, de 4 à 17 ans.

Les tarifs proposés pour les landivisiens couvrent 90 % du coût du séjour et 100 % pour les extérieurs.

Pour 2014, il est proposé de retenir le programme et les tarifs suivants :

Lieux	Proposition de tarifs 2014	
	Landivisiens	Extérieurs
<b>TELGRUC 9/12 ans</b> DU 7 AU 11 JUILLET 24 places Sports de mer Logements en dur	163 €	181 €
<b>TELGRUC 13/17 ans</b> DU 7 AU 11 JUILLET 16 places Sports de mer Logements sous tentes	166.50 €	185 €
<b>ILE DE BATZ 9/ 12 ans</b> DU 14 AU 18 JUILLET 25 places Poney Logements en dur	198 €	220 €
<b>ILE DE BATZ 13/ 17 ans</b> DU 14 AU 18 JUILLET 10 places Vidéo/théâtre Logements en dur	180 €	200 €
<b>PLOUGONVELIN 6/8 ans</b> DU 21 AU 25 JUILLET 16 places Découverte du milieu marin Logements sous tente	166.50 €	185 €
<b>PLOUGONVELIN 13/15 ans</b> DU 21 AU 27 JUILLET (7 jours) 16 places Activités sensation (Air terre mer) Logements sous tente	175.50 €	195 €
<b>ILE DE BATZ 4/5 ANS</b> DU 30 JUILLET AU 1 <sup>er</sup> AOÛT 15 places Logements en dur Activités à déterminer Séjour sous réserve de confirmation avec le prestataire	72 €	80 €

Comme les années précédentes, un "coup de pouce" pour les familles landivisiennes est proposé:

	2013	Proposition 2014
Tarif 2 <sup>ème</sup> enfant landivisien	Moins 39 €	Moins 39 €
Tarif 3 <sup>ème</sup> enfant landivisien et plus	Moins 54 €	Moins 54 €

Cette dégressivité ne s'applique pas au séjour destiné aux 4/5 ans.

Les modalités d'inscriptions sont organisées comme suit :

- inscriptions à partir du 13 mai 2014 :
  - **pour les enfants landivisiens** : inscription définitive avec versement d'un acompte de 30 % du prix du séjour,
  - **pour les enfants extérieurs** (priorité C.C.P.L.) : pré inscriptions sur une liste d'attente. En fonction des places disponibles, une confirmation d'inscription sera expédiée le 10 juin 2014 (selon l'ordre d'inscription sur la liste).
- un séjour vidéo/théâtre est organisé pour les 13/17 ans ayant déjà participé aux ateliers théâtre et vidéo.
- la ville se réserve le droit d'annuler un séjour, dix jours avant le départ : nombre d'inscrits insuffisant, météo...

Vu l'avis favorable de la commission « Animation - Enfance - Jeunesse » en date du 22 janvier 2014,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Adjoint au Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les tarifs de séjours précités et les modalités d'inscriptions.

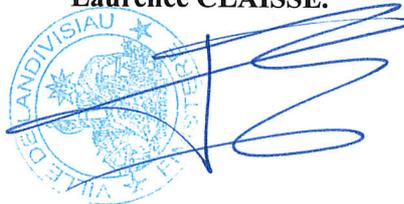
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 31 janvier 2014

**Pour le Maire et par délégation,**

**L'adjoint au Maire,**

**Laurence CLAISSE.**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En préfecture, le... 13/02/2014

Et de la publication, le... 7/02/2014

Fait à Landivisiau, le... 31/01/2014

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

A large, handwritten signature in blue ink, likely belonging to Pascal Nantel, is written over the printed name and title.